

Association régie par la loi de 1901 – RNA W452013357 créée le 29/11/2016
Siège social : 5 rue du 8 mai 1945 – 45150 Jargeau
SIRET 824 501 811 00015 – APE 7990 Z

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
Du mardi 4 avril 2023 à 18 heures
Salle Florian à Châteauneuf-sur-Loire**

Invités présents :

Philippe Vacher, Président du PETR, Conseiller Départemental, Maire de Seichebrières
Françoise Hébert, Maire de Sury-aux-Bois
Joël Turpin, Maire de Saint-Martin-d'Abbat
David Gudin, Maire adjoint de Vienne-en-Val
Patricia Brière, conseillère municipale de Seichebrières
Christophe Boussier, commissaire aux comptes
Davy Masson, directeur de Tourisme Loiret
Pascal Hurault, développeur à la Communauté de Communes des Loges
Michaël Renard, animateur de la Fédération de pêche du Loiret

Invités excusés :

Frédéric Mura, Président de la CCL
Florence Bonduel, Maire de Bouzy-la-Forêt
Florence Galzin, Maire de Châteauneuf-sur-Loire
Arnaud Martin, Maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel
Stéphanie Couanneau, conseillère municipale de Férolles
Frédéric Néraud, Président de Tourisme Loiret

Les membres du Conseil d'Administration présents :

Collège des prestataires et des bénévoles :

Laurence Counoy, chambres d'hôtes La Vigne Vierge
Odile Durand
Benoît Ely, Gîte Etape Loire Sologne
Guy de Fougeroux, SAFO
Jackie Lecomte
Françoise Malherbe
René Moreau
Gabriel Thévard
Jean-Philippe Vanlauwe, Les Passeurs de Loire

Collège des élus de la CCL :

Philippe Andrieu, adjoint au maire de Vitry-aux-Loges
Sophie Héron, Vice-Présidente de la CC des Loges, Maire de Jargeau
Carole Joulin, conseillère déléguée de Saint-Denis-de-l'Hôtel
Dominique Lelièvre, adjoint au maire de Sigloy,
Alain Margueritte, adjoint au maire de Jargeau
Pascal Semonsut, Maire de Vienne en Val
Odile Taffoureau, adjointe au maire de Sandillon
Françoise Venon, conseillère déléguée de Châteauneuf sur Loire
Dominique Villaret, adjoint au maire de Donnery
Sylvie Vuillet, adjointe au maire de Bouzy-la-Forêt

Les adhérents présents :

Amis du musée de la marine de Loire (Gabriel Thévard), Arboretum des Grandes Bruyères (Marie Degaey), Dominique et Denis Bezault (La Petite Nouette), Caroline Burgevin (La Maison Blanche), Marie Capdeville (Le Petit Buissonnoy), Marie-Claude Charles (La Poterie), Châteauneuf Accueil (Marie-Thérèse Leuret), Châteauneuf Arts et Loisirs (Ursula Kloiber et Marie-Pierre Schneider), Agnès Faucon et Matthieu Studer (Bonnet d'âne et Cerf-volant), Brigitte Filippi-Sellier (Gîte La Grosse Planche), Christiane Gauthier, Bruno Hébert (Bruno Ballade), Emilie Joseph (Gîte des Courtils), Edith Lejeune et Philippe Gonzalez (La Brochardière), OT Val de Sully (Patrick Julien, Directeur), Christian Passigny (ESI 45), Thomas Pellerin (Trait Service 45), Thomas Prelle.

Les adhérents ayant donné pouvoir :

Club de Petit Pierre (J-F. Raffestin) pouvoir à Françoise Malherbe
Ecole de Parachutisme (Bernadette Rousseau) pouvoir attribué à Pascal Semonsut
Ferme Saute-Mouton (Marie-Agnès Touzeau) pouvoir à Gabriel Thévard
Le Clos des Ormes (Chantal Delsemme) pouvoir attribué à Benoît Ely
Musée de l'artisanat rural (Annie Delacroix) pouvoir attribué à Jean-Philippe Vanlauwe
Vélo Val de Loire (Pascal Boudard) pouvoir attribué à René Moreau
Vis, Va, Danse (Denis Bain) pouvoir attribué à Jackie Lecomte

Les adhérents excusés :

Café de la Gare, Des petits pas vers soi, Gîte de Morches, L'Eau des lys, Maison de Loire du Loiret, Rucher des 4 vents.

Les salariés OTI :

Chantal Gibault, Fabienne Perque, Florence Rabouin,
Patricia Lozano, prochaine saisonnière

Ce présent PV reprend les éléments votés par l'Assemblée, les présentations de cette réunion sont disponibles par le lien joint à ce PV.

Ouverture de l'AG par la Présidente

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG 2022

Le principe du vote à main levée est acté pour l'ensemble de l'AG.
Le PV de l'Assemblée Générale du 14 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

SYNTHESE DU RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

2022 a été une bonne année touristique pour notre office et pour l'ensemble de la profession, les chiffres de la taxe de séjour le confirment.

Notre équipe, composée de 3 salariées, renforcée cette année d'un saisonnier et d'une stagiaire, a pu mener à bien ses missions d'accueil et d'animations estivales puisque nous sommes sortis des restrictions imposées par la crise sanitaire. Les actions 2022 s'inscrivent dans le schéma touristique du territoire défini en 2021, essentiellement orienté vers le slow tourisme, la qualité d'accueil, la famille.

Parmi les faits marquants 2022 je citerais notre système de gestion des réclamations, -indispensable pour répondre aux critères de classement de l'office- et de protection des données -RGPD- les deux désormais tout à fait opérationnels.

Merci à l'équipe, pour son engagement, son implication et la qualité de son accueil.

L'inflation 2022 impacte hélas nos comptes et creuse notre déficit, amputant nos réserves.

Je remercie les membres du CA pour leur soutien tout au long de l'année, nos 140 adhérents, la CCL très impliquée sur le développement touristique, nos partenaires du CRT et de Tourisme Loiret qui nous apportent conseils et expertises.

Je souhaite d'ailleurs souligner que les travaux en commun initiés par Tourisme Loiret dans les comités techniques et stratégiques avec les représentants de tous les offices apportent une bonne dynamique.

Je remercie aussi nos correspondantes de la presse locale qui relaient régulièrement nos informations.

Je profite de cette rencontre pour vous informer que je souhaite mettre fin à ma mission au sein de l'office. Mes 3 collègues du bureau ont pris la même décision. La mission est toujours passionnante mais je considère qu'il est temps pour moi de passer la main. Nous avons donc fait part de notre décision au dernier CA. Mme Héron nous a demandé de lui laisser un peu de temps pour envisager la suite et d'accueillir de nouveaux bénévoles. Pour ne pas perturber la



gestion de l'office, nous avons accepté de prolonger notre mission de quelques mois, d'un an maximum. Nous sommes naturellement disposés à assurer la passation.

Nous poursuivrons notre mission jusqu'à son terme dans le même esprit qu'avant, c'est-à-dire faire ce qui nous paraît le mieux pour notre territoire. Il y a toujours de beaux projets à mener et nous aurons l'occasion de nous revoir. Bonne saison touristique à tous.

Françoise Malherbe

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Le rapport des activités de l'office de tourisme est présenté par l'équipe salariée.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

BILAN FINANCIER 2022

Les comptes de résultat et bilan sont présentés par le Trésorier.

Compte de résultat 2022

CHARGES	Rappel 2021	Prév 2022	2022	PRODUITS	Rappel 2021	Prév 2022	2022
Variation de stock	-56,05		-88,70	Ventes de marchandises	3072,88	3000	2409,25
Achats de marchandises	1854,81	2178	1656,59	Prestations - Animations	573,00	150	264,00
Bureau - Entretien - Equipts-Maintenance	6502,89	6750	10337,57	Subvention CC des Loges	170000,00	180000	170000,00
Réseau	3154,27	3100	3198,60	Cotisations des adhérents	8975,00	7500	9050,00
Photocopieurs	2556,00	2800	2712,94	Remboursements (IJSS)	1696,68	4500	
Assurances	1191,21	1200	1252,03	Quote-part Subv Leader	2798,08	2798	2798,08
Honoraires	2880,00	2760	3000,00	Produits financiers	417,71	600	1053,87
Annonces - Abonnements - Communication	6534,77	8420	7665,79	Produits exceptionnels			228,25
Déplacements - Missions	1184,36	2500	2067,81	Prod.Exercices antérieurs	150,09		200,00
Télécommunications - Frais postaux	3156,58	2965	3147,98				
Cotisations - Dons	944,00	950	744,00				
Frais de personnel, Congés payés	145190,22	158425	156915,93				
Dotations amortissements et provisions	6737,37	6500	12932,85				
Total des charges	181830,43	198548	205543,39	Total des produits	187683,44	198548	186003,45
Excédent	5853,01			Déficit			19539,94
TOTAUX	187683,44	198548	205543,39	TOTAUX	187683,44	198548	205543,39

Bilan de l'exercice au 31/12/2022

ACTIF			PASSIF			
Immobilisations	37433,58	-30694,71	6738,87	Fonds associatifs		46465,53
Stock			1372,71	Subvention Leader	13990,40	3497,60
Produits à recevoir			1234,11	Déficit 2022		-19539,94
Charges constatées d'avance			3610,34	Provision fin de carrières		86864,00
Crédit mutuel			3520,07	Fournisseurs		2534,98
Livret A			73041,38	Fournisseurs Fact non parvenues		3038,00
Livret B			58355,05	Congés payés		6875,00
Caisse			210,51	Charges sociales		11998,95
				Impôt à la source		855,92
				Charges sur congés payés		2393,00
				Produits constatés d'avance		3100,00
Totaux			148083,04	Totaux		148083,04

Intervention de Christophe Boussier, Commissaire aux comptes de la Société COGEP qui valide les comptes présentés.

COTISATIONS 2024

Le Bureau propose de maintenir les cotisations à leur tarif actuel pour l'année 2024.

Le bilan comptable 2022 et le montant des cotisations sont adoptés à l'unanimité
Quitus à la Présidente et au Trésorier pour leur gestion 2022

Fm
Rm

MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat d'un commissaire aux comptes est d'une durée de six ans. Celui du nôtre est arrivé à échéance.

Il convient de soumettre à l'Assemblée Générale de le nommer de nouveau ou de le remplacer.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale vote et renouvelle à l'unanimité le mandat du cabinet COGEP AUDIT pour une durée de 6 ans.

PRESENTATION DU BUDGET 2023

Budget prévisionnel 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats marchandises	2 000,00 €	Ventes marchandises	2 500,00 €
Bureau Fourm. Entretien, Equipements	10 900,00 €	Animations	300,00 €
Réseau	3 200,00 €	Subvention CCL	181 000,00 €
Photocopieurs	2 800,00 €	Cotisations Adhérents	8 600,00 €
Assurances	1 260,00 €	Subvention Leader (Site)	2 800,00 €
Honoraires	3 000,00 €	Produits financiers	600,00 €
Abonnements Communication	6 350,00 €		
Déplacements - Missions	1 450,00 €		
Télécomm Fr postaux	3 790,00 €		
Cotisations Dons	800,00 €		
Frais personnel	153 350,00 €		
Dotations Amort Provisions	6 900,00 €		
Totaux	195 800,00 €	Totaux	195 800,00 €

Le budget est adopté à la majorité des voix (une abstention).

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collèges des partenaires professionnels : Francine Batsère, Petits pas bien-être, sortante, ne renouvelle pas sa candidature.

Les autres membres sortants du collège Partenaires renouvellent leur candidature et sont réélus à l'unanimité : Laurence Counoy, Guy de Fougeroux, Jean-Philippe Vanlauwe.

Thomas Prella d'Ingrannes présente sa candidature dans le collège Bénévoles experts et est élu à l'unanimité.

Les autres membres sortants du collège Bénévoles experts renouvellent leur candidature et sont réélus à l'unanimité : Odile Durand, René Moreau et Gabriel Thévard.

3 postes restent à pourvoir au titre des Partenaires et 2 au titre des Bénévoles experts.

PAROLE AUX INVITES :

Sophie Héron, Vice-Présidente de la commission Tourisme de la CCL, intervient sur la stratégie tourisme et les principales actions menées en 2022 et prévues en 2023 conjointement en 2022 avec l'OTI.

Présentation disponible sur le lien joint à ce PV.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 20 heures.

Françoise Malherbe



Présidente

René Moreau



Vice-Président